



# LOGESYC

# HONORAIRES 2026

## ACTIVITÉ DE SYNDIC

### ⇒ HONORAIRES SYNDIC :

- Immeuble de moins de 15 logements : forfaitairement 2700,00€ HORS TAXES/an soit 3240,00€ TTC/an
- Immeuble à partir de 16 logements : 200€ HORS TAXES maximum / lot et par an soit 240,00€ TTC / lot et par an

Forfait pour l'établissement d'un document d'information de l'acquéreur dans le cadre des dispositions rendues obligatoires par la loi ALUR (immeuble soumis au régime de la copropriété) : 295,00€ TTC

## ACTIVITÉ DE GÉRANCE

### ⇒ HONORAIRES DE GESTION :

- 8,00% HORS TAXES sur la base des encaissements (au taux actuel de TVA de 20,00%)
- Frais postaux annuels : 16,00€ HORS TAXES (au taux actuel de TVA de 20,00%)

### ⇒ HONORAIRES DE LOCATION POUR UN BAIL D'HABITATION PRINCIPALE VIDE ET MEUBLÉE - ZONE NON TENDUE :

En fonction de la surface habitable du logement, les honoraires sont partagés pour moitié entre le bailleur et le preneur de bail :

- \* Entremise et négociation, à la charge exclusive du bailleur : GRATUIT
- \* Visite + constitution du dossier + rédaction du bail : 12,00€ TTC/m<sup>2</sup>
- \* Etablissement de l'état des lieux : 4,00€ TTC/m<sup>2</sup>

Dans le respect du DÉCRET N° 2014-890 paru le 1er août 2014 fixant le plafonnement des honoraires de location imputables aux locataires.

### ⇒ HONORAIRES DE LOCATION POUR LES AUTRES BAUX :

#### • BAIL PROFESSIONNEL :

1 mois de loyer HORS CHARGES à la charge du preneur à bail

#### • BAIL COMMERCIAL :

1 mois de loyer HORS CHARGES à la charge du preneur à bail

#### • BAIL À USAGE D'EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT :

1 mois de loyer HORS CHARGES à la charge du preneur à bail

### ⇒ AUTRES PRESTATIONS :

#### • CONTRAT D'ASSURANCE PROPRIÉTAIRE NON-OCCUPANT (P.N.O) :

95,00€ TTC / an pour un appartement

167,00€ TTC/an pour une maison louée vide en copropriété

188,00€ TTC/an pour une maison louée vide située hors copropriété

#### • Estimation de la valeur locative d'un bien immobilier situé dans un rayon de 20 km maximum autour de l'agence (hors proposition commerciale, hors signature d'un mandat de gérance immobilière ou d'un mandat de location simple) :

100,00€ HORS TAXES (au taux actuel de TVA de 20,00%)

### ⇒ HONORAIRES GARANTIES LOYERS IMPAYÉS :

A partir de 2,60% sur la base du loyer mensuel charges comprises